

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pacte bois-biosourcés : 13 signataires nouveaux s'engagent pour la révolution verte du bâtiment en Auvergne-Rhône-Alpes

le 23/03/2023

Le Pacte bois-biosourcés, porté par l'interprofession Fibois Auvergne-Rhône-Alpes et son réseau d'interprofessions territoriales, fédère désormais **27 structures du monde de l'aménagement et de l'immobilier** qui se sont engagées à réaliser jusqu'à **70% de sa production aurhalpine avec les matériaux biosourcés d'ici 2025, en construction neuve comme en réhabilitation**. Le 27 septembre 2022, 14 aménageurs et maîtres d'ouvrage fondaient cette communauté. Le **jeudi 23 mars 2023**, lors du salon **BePOSTIVE** à Eurexpo Lyon, **13 nouvelles structures** les ont rejointes. Parmi eux, **7 collectivités** : Région Auvergne-Rhône-Alpes, Métropole de Lyon, Département de l'Ain, Ville de Lyon, Commune de Belleville-en-Beaujolais, Commune de Cunlhat, Ville de Saint-Eloy-les-Mines ; **2 bailleurs sociaux** : Alliade Habitat, GrandLyon Habitat ; et **4 maîtres d'ouvrage** : ICADE, Groupe LAUNAY Rhône-Alpes, Redman, Nexity. De plus, **deux partenaires** ont rejoint le Pacte : AURA HLM et Union régional Auvergne-Rhône-Alpes FPI.



Enjeu bas carbone : le Pacte pour faciliter la transition

Les villes françaises sont responsables de près de 70% des émissions de CO₂ nationales, et le secteur du bâtiment est à l'origine d'un tiers de ces émissions (WWF, 2018). 60% du bilan carbone d'un bâtiment neuf est lié à sa construction (BBCA, 2018) : **le choix des matériaux de construction et la performance globale des bâtiments sont donc essentiels pour réduire l'impact environnemental des villes.**

En 2015, lors des Accords de Paris, la France a annoncé l'objectif de neutralité carbone pour 2050. La même année, la Stratégie Nationale Bas-Carbone dressait une feuille de route pour mettre en œuvre, dans tous les secteurs d'activité, la réduction de l'empreinte carbone. Le bâtiment doit donc diminuer son impact de 49 % d'ici 2030, par rapport à 2015.

Aujourd'hui, la Règlementation Environnementale 2020 – RE2020 arrive en appui de ces objectifs. Depuis le 1er janvier 2022, elle exige la réduction de l'empreinte carbone et fixe des seuils d'émissions, pour les consommations énergétiques comme pour les composants du bâtiment, qui seront de plus en plus exigeants en 2025, 2028 et 2031.

Contact presse :

Julien Leroy / 04 72 56 36 51 / 06 74 55 44 13 / j.leroy@fibois-aura.org

Pacte bois-biosourcés : 13 nouveaux signataires s'engagent pour la révolution verte du bâtiment en Auvergne-Rhône-Alpes

La transition à opérer représente un véritable défi pour le secteur du bâtiment, responsable d'une émission importante de gaz à effet de serre, d'une production importante de déchets et très dépendant des ressources fossiles, menacées d'épuisement.

La région Auvergne-Rhône-Alpes seconde après la région Grand-Est est fortement moteur en terme de construction bois. Sa part de construction bois est supérieure à la moyenne nationale, avec **8,1% de logements neufs construits en bois** contre 6,5% au national (Enquête Nationale de la Construction Bois 2021, CODIFAB).

Le Pacte bois-biosourcés propose ainsi de continuer à accompagner cette nécessaire transition vers la neutralité carbone du secteur du bâtiment par l'intégration massive de matériaux biosourcés dans la construction neuve et la rénovation.

En effet, les solutions **bois-biosourcés représentent jusqu'à 60 % d'émissions de gaz à effet de serre en moins**, par rapport à des solutions dites conventionnelles, tout en stockant du carbone pendant toute la durée de vie du bâtiment, des solutions dont il faut s'emparer.

Face à l'urgence écologique, il est indispensable de passer d'une industrie basée sur la surexploitation d'énergies fossiles à une utilisation raisonnée de la biomasse, en circuits courts. Une telle transition nécessite des investissements dans la ressource comme dans les industries de transformation. **En créant de nouveaux marchés en Auvergne-Rhône-Alpes, le Pacte bois-biosourcés a pour but d'accompagner la structuration des filières des matériaux biosourcés sur tout le territoire national.**

Fédérer tous les acteurs de la ville et des filières forêt-bois et biosourcés en Auvergne-Rhône-Alpes

Le Pacte bois-biosourcés vise à créer un écosystème vertueux, en fédérant autour d'un même objectif les acteurs de l'amont forestier, les entreprises de la transformation des biosourcés, et le secteur de la construction et de l'immobilier. Dans la lignée des Pactes bois-biosourcés des régions Île-de-France et Grand-Est, en Auvergne-Rhône-Alpes, il a été élaboré dans une démarche de co-construction réunissant l'ensemble des acteurs régionaux de la ressource jusqu'au bâtiment et animé par le réseau Fibois d'Auvergne-Rhône-Alpes depuis septembre 2021.

Le Pacte régional invite les signataires à contribuer activement à cette dynamique et à mettre tous les moyens en œuvre pour garantir un objectif moyen minimal de 60 % de bois français. C'est un objectif ambitieux mais cohérent à l'image de la capacité de production régionale (340 scieries produisant 25% des sciages français), 120 entreprises de fabrication de produits et composants bois, (répertoriées sur le site internet *boisdici.org*), au patrimoine forestier (1^{ère} région française en volume de bois sur pied, 36% de la région est recouverte de forêts) et des retours terrains portés par les entreprises de construction de notre territoire. De plus les marques, labels et certifications partenaires pourront accompagner les signataires dans cette démarche.

Au-delà du bois qui est le premier des matériaux biosourcés, la région Auvergne-Rhône-Alpes est une région de production et de transformation des matériaux biosourcés tels que le chanvre, la paille... Ces matières premières issues de la biomasse végétale sont renouvelables, performantes et elles séquestrent le carbone. À ce titre, elles sont les incontestables alliées des produits et composants bois. Ces matériaux se déclinent en une variété précieuse de produits (isolants, cloisonnements, revêtements...) et se distinguent le plus souvent par une commercialisation en circuits courts. Il convient d'intégrer autant que possible ces solutions biosourcées afin de diminuer l'impact environnemental du bâtiment tout en augmentant son efficacité.

Ces deux leviers, **matériaux de construction naturels et renouvelables et approvisionnements au plus local, apportent la garantie d'un stockage carbone réel et continu, des forêts jusqu'au bâtiment.**

Contact presse : Julien Leroy

04 72 56 36 51 / 06 74 55 44 13 / j.leroy@fibois-aura.org



Les engagements des 27 collectivités, aménageurs et maîtres d'ouvrage signataires du Pacte bois-biosourcés :

- **Réaliser, en 5 ans, entre 10% et 70% de constructions neuves et/ou réhabilitations intégrant des solutions bois-biosourcés.**
- **Mettre tous les moyens en œuvre pour atteindre un objectif de 60% de bois français**, et utiliser du bois issu de forêts gérées durablement (60% PEFC, FSC, ou système de certification équivalent attestant de la gestion durable).
- **Mettre en place un ensemble de moyens** permettant de garantir l'atteinte des engagements de résultat : un référent bois, la montée en compétence des équipes de maîtrise d'ouvrage, le choix d'équipes avec la compétence bois, et le partage d'informations avec la communauté des signataires.

Les engagements du réseau Fibois d'Auvergne-Rhône-Alpes : accompagner, accélérer et faciliter

Le réseau Fibois d'Auvergne-Rhône-Alpes s'engage à soutenir activement la communauté des signataires avec un ensemble d'outils, services, et formations adaptées.

Il accompagnera aussi les aménageurs et maîtres d'ouvrage souhaitant aller plus loin et contribuer aux pistes innovantes que porte déjà l'interprofession :

- **L'utilisation d'essence peu valorisée en bois feuillus et/ou en sapin pectiné** (en aménagement intérieur, extérieur et en structure), dans le but de valoriser la ressource forestière locale
- **Les sujets de traçabilité des matériaux comme les bois régionaux**, pour favoriser le déploiement des circuits courts tant dans la production que dans la transformation
- **Intégrer du bois énergie**, compte-tenu que la gestion durable des forêts et la production de bois d'œuvre génèrent du bois énergie, il convient de développer les deux en parallèle.
- **La création d'un démonstrateur sur le réemploi ou la réutilisation de matériaux biosourcés** issus d'une déconstruction/rénovation pour s'engager en faveur d'une économie circulaire des matériaux de la construction, de minimiser les déchets issus de la construction et de se positionner en faveur d'une construction frugale en matériaux.

Au-delà des signataires, plusieurs partenaires s'engagent aux côtés des signataires pour apporter les conditions de réussite : acteurs de l'amont forestier, certificateurs, constructeurs bois, charpentiers, architectes et Bureaux d'Études Techniques (BET), organisations professionnelles de la filière...

Contact presse : Julien Leroy

04 72 56 36 51 / 06 74 55 44 13 / j.leroy@fibois-aura.org

LES 13 NOUVEAUX SIGNATAIRES DU PACTE BOIS-BIOSOURCÉS

Les collectivités



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Région Auvergne-Rhône-Alpes – engagement Or

Florence DEBUSY, Vice-présidente déléguée à l'éducation et aux lycées

« La Région s'est dotée d'un référentiel de construction qui prévoit l'usage pour ses bâtiments neufs de bois biosourcés afin de concrétiser sa politique de développement durable et de réduction des émissions de CO² dans ses constructions et pour soutenir les filières afin d'offrir des débouchés aux bois labellisés Biosourcés, bois du massif central, bois des Alpes etc. »

MÉTROPOLE

GRAND LYON

Métropole de Lyon - engagement Argent en neuf & Bronze en réhabilitation

« La Métropole de Lyon soutient activement la transformation de la filière bâtiment. Dans le cadre de son plan climat air énergie (PCAET), elle contribue à la réduction des gaz à effet de serre et à la limitation de son impact carbone en adoptant une démarche vertueuse et exemplaire sur l'ensemble des constructions neuves et de réhabilitation de son patrimoine. L'engagement de la Métropole de Lyon dans le Pacte bois-biosourcés traduit son exigence d'exemplarité. Par ailleurs, en développant l'usage du bois et des matériaux biosourcés dans ses propres opérations, la Métropole soutient la structuration et l'émergence d'une filière bâtiment bas-carbone à l'échelle du territoire, accompagnant ainsi toute la chaîne de valeur dans sa mutation vers un modèle plus sobre en consommation de ressources non renouvelables », déclarent **Béatrice Vessiller, Vice-Présidente de la Métropole de Lyon déléguée à l'urbanisme et au cadre de vie**, et **Emeline Baume, Vice-Présidente de la Métropole de Lyon déléguée à l'économie, l'emploi, au commerce, au numérique et à la commande publique**.



Département de l'Ain - engagement Platine



Ville de Lyon - engagement Argent

Sylvain GODINOT, Adjoint au Maire déléguée à la Transition Écologique et au Patrimoine

« Lyon s'est engagé pour la neutralité climatique du territoire dès 2030. La construction bas-carbone s'inscrit dans une approche de sobriété globale qui réduit nos émissions de GES directes et indirectes. Pour inspirer le changement, les Maîtres d'Ouvrage publics doivent montrer l'exemple, soutenir les innovations et la structuration des filières locales. »

Contact presse : Julien Leroy

04 72 56 36 51 / 06 74 55 44 13 / j.leroy@fibois-aura.org





Commune de Belleville-en-Beaujolais - engagement Platine

Frédéric PRONCHERY, Maire de Belleville-en-Beaujolais

« Belleville-en-Beaujolais est engagée dans son projet de territoire « Ville bioclimatique et positive 2035 » qui vise à repenser l'aménagement urbain, en recréant les conditions d'une relation harmonieuse entre l'Homme et la nature. Notre engagement dans ce pacte a pour but d'accélérer la structuration des filières locales biosourcées et géosourcées de la construction pour parvenir à la standardisation de procédés constructifs rendant la construction écologique accessible à tous afin de sortir de la logique de « projets totems » isolés et parfois déficitaires, et d'innover, expérimenter en créant des partenariats au sein du réseau Pacte Bois Biosourcés. »



Commune de Cunlhat – engagement Platine

Chantal FACY, Maire de Cunlhat

« Nous voulons un bâtiment exemplaire en terme environnemental. La charpente sera en sapin issu de nos forêts sectionnales. D'autres éléments de la structure seront en bois régional certifié. La question du bois énergie n'est pas encore tranché, mais fortement envisagé »



Ville de Saint-Eloy-les-Mines - engagement Argent

Anthony PALERMO, Maire de Saint-Eloy-les-Mines

« Lauréate de « Petites Villes de Demain » depuis décembre 2020, la commune de Saint-Eloy-les-Mines a engagé un programme global de revitalisation de son territoire, dont l'objectif est d'améliorer son attractivité tout en se plaçant dans une démarche de transition vers un territoire plus résilient. La construction en bois local est un levier fort pour une collectivité locale pour réussir la transition écologique, d'où notre engagement dans la démarche du Pacte. »



Photo des nouveaux signataires du Pacte bois-biosourcés Auvergne-Rhône-Alpes. Crédit photographique : Fibois Auvergne-Rhône-Alpes

Contact presse : Julien Leroy

04 72 56 36 51 / 06 74 55 44 13 / j.leroy@fibois-aura.org

Les bailleurs sociaux



Alliade Habitat – engagement Argent

Elodie AUCOURT, Directrice générale

« Alliade Habitat, filiale du groupe Action Logement, participe à la mise en œuvre d'un plan d'actions ambitieux pour les économies d'énergie et la décarbonation de son patrimoine à travers 2 axes majeurs : La construction de logements bas carbone en avance sur les exigences de la réglementation Environnementale (RE2020) et la réhabilitation du parc des logements existants pour atteindre 100 % des logements en étiquette DPE A,B ou C en 2030. Ces objectifs nécessitent le développement de solutions innovantes privilégiant l'utilisation de matériaux stockeurs de carbone, le recours aux matériaux biosourcés et une montée en compétences des équipes pour construire autrement. »



GRANDLYON Habitat – engagement Bronze

Jean Noël FREIXINOIS, Directeur général de GRANDLYON Habitat

« GRANDLYON Habitat est conscient que la stratégie nationale de décarbonation impose désormais de massifier les solutions biosourcés, et de séquestrer le carbone dans le bâtiment.

Dans un contexte où construire sa transition énergétique en lien avec les actions portées par les acteurs du territoire s'avère de plus en plus nécessaire, adhérer au Pacte bois-biosourcés permettrait à GRANDLYON Habitat de s'impliquer dans les réseaux locaux de la qualité environnementale, de faire monter en compétence ses équipes, d'étendre le recours aux solutions biosourcées dans son parc immobilier, et enfin de contribuer à l'économie locale et durable ? »

Les promoteurs immobiliers



ICAIDE



Groupe LAUNAY Rhône-Alpes – engagement Bronze

Frédéric CIRAULO, Directeur régional Auvergne-Rhône-Alpes

« Les enjeux environnementaux nous poussent à nous remettre en question et à construire autrement. Le Groupe LAUNAY a à cœur de proposer des projets bas carbone fiables et qualitatifs. La démarche du Pacte bois-biosourcés est un réel « booster » et permettra d'accomplir une transition indispensable vers la neutralité carbone. Nous créons des enveloppes sobres, pérennes dans le temps, limitant toute maintenance et changement de matériaux trop fréquemment. »

Contact presse : Julien Leroy

04 72 56 36 51 / 06 74 55 44 13 / j.leroy@fibois-aura.org



REDMAN – engagement Argent

Jean-Eudes ELINEAU, Directeur général REDMAN RHÔNE-ALPES

« Le Pacte bois-biosourcés vise à créer un écosystème vertueux, en fédérant autour d'un même objectif les acteurs de l'amont forestier, les entreprises de la transformation du bois et des biosourcés, et le secteur de la construction et de l'immobilier. Cette démarche correspond entièrement à l'ADN bas carbone de REDMAN »



NEXITY – engagement Bronze

Stéphane CHOMBART, Directeur Ywood résidentiel

« Par ce pacte, les filiales régionales de Nexity s'engagent à intégrer des solutions bois-biosourcées dans ses constructions. En particulier, Nexity s'implique auprès des acteurs de la filière bois, scieries, transformation, charpentiers, afin de développer cette filière d'excellence et de répondre à ses besoins.

Nous nous réjouissons de notre engagement avec Fibois Auvergne Rhône Alpes, pour accélérer dans l'excellence de la filière bois régionale, et le développement de nouveaux programmes immobiliers bas carbone attractifs.

Avec plus de 10 ans d'expérience dans la construction bois en logement et bureaux, Nexity est reconnu leader français pour la 4^{ème} année consécutive, remportant le trophée des maîtres d'ouvrage Bâtiment Bas Carbone (BBCA). En 2022 Nexity a infléchi à la baisse le poids carbone de ses nouveaux projets en permis de construire, avec un gain carbone de plus de -10% en-dessous des seuils réglementaires

Nexity développe de nombreux programmes avec des solutions bois-biosourcées en Auvergne Rhône Alpes, entre autres à Lyon Confluence, Saint-Priest et Rumilly. »

Contact presse : Julien Leroy

04 72 56 36 51 / 06 74 55 44 13 / j.leroy@fibois-aura.org

LE NOUVEAU PARTENAIRE DU PACTE BOIS-BIOSOURCÉS



AURA Hlm

Céline REYNAUD, Vice-Présidente de l'AURA Hlm

« A travers le Pacte bois-biosourcés propulsé par le réseau Fibois, l'AURA Hlm s'engage à accompagner et encourager ses 85 bailleurs sociaux adhérents à intégrer le bois comme matériaux biosourcés, aussi bien dans leurs opérations de construction neuve que dans leurs chantiers de réhabilitation énergétique des bâtiments. Le secteur du bâtiment a un gros impact sur l'environnement. L'AURA Hlm et ses organismes Hlm souhaitent poursuivre leurs efforts pour réduire cet impact négatif. Il est donc primordial d'intégrer les biosourcés contribuant à la diminution des émissions de gaz à effet de serre. »



Union régional Auvergne-Rhône-Alpes de la Fédération des promoteurs immobiliers

Hervé SIMON, Président de l'Union régional Auvergne-Rhône-Alpes FPI

« L'Union régional Auvergne-Rhône-Alpes de la Fédération des promoteurs immobiliers devient partenaire afin d'être le relai entre ses adhérents et la filière. La promotion immobilière s'engage dans une démarche vertueuse pour ses constructions et contribue ainsi, avec l'ensemble des acteurs, à construire la ville bas carbone. »

Avec le Pacte bois-biosourcés d'Auvergne-Rhône-Alpes bénéficie du soutien de



Contact presse : Julien Leroy

04 72 56 36 51 / 06 74 55 44 13 / j.leroy@fibois-aura.org

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

23/03/2023

Pacte bois-biosourcés : 13 nouveaux signataires s'engagent pour la révolution verte du bâtiment en Auvergne-Rhône-Alpes

À propos de Fibois AuRA

Association loi 1091, Fibois Auvergne-Rhône-Alpes représente et fédère l'ensemble des acteurs de la filière forêt-bois d'Auvergne-Rhône-Alpes. Elle compte parmi ses membres l'ensemble des familles professionnelles et les entreprises des 12 départements. Elle concourt aussi au développement de l'innovation et à la promotion des utilisations du bois. Fibois Auvergne-Rhône-Alpes promeut la filière forêt-bois, ses produits, ses métiers et formations, ses acteurs économiques et représente l'ensemble des acteurs auprès des pouvoirs publics et du grand public.

La filière forêt-bois Auvergne-Rhône-Alpes en quelques chiffres :

21 400 entreprises & 60 400 emplois

9,9 milliards d'euros de chiffre d'affaires

2 579 000 ha de forêt soit 36 % de la superficie de la région

Nos réseaux sociaux

Twitter @FiliereBois

LinkedIn @Fibois Auvergne-Rhône-Alpes

Facebook @FiliereBois

Instagram @fibois_aura

#FiboisAuRA #foret #bois

#PacteBoisBiosources

Contact presse : Julien Leroy

04 72 56 36 51 / 06 74 55 44 13 / j.leroy@fibois-aura.org

